

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

"Mesdames, Messieurs,

Le débat d'orientations budgétaires 2020 s'inscrit dans une année électorale et de ce fait ne traduira pas de grands bouleversements au niveau du budget.

Point d'investissement majeur prévu, aucun emprunt en perspective et une fiscalité qui restera figée.

Durant ce mandat, j'ai toujours eu à cœur d'avoir une gestion rigoureuse du denier public avec trois objectifs :

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Une maîtrise de la fiscalité
- Un investissement raisonnable en adéquation stricte avec les besoins de la commune

Je regrette encore la mauvaise coopération intercommunale qui aurait dû permettre une mutualisation des services et des moyens et surtout une vision globale et dynamique de notre territoire.

Je déplore que les deux "locomotives" de cette intercommunalité EAUZE et CAZAUBON n'aient pu travailler en confiance et en totale coopération pour faire avancer la CCGA sur la bonne voie du développement économique.

L'enjeu de la prochaine élection sera de convaincre les élus du territoire que ce duo EAUZE/CAZAUBON soit reconstitué pour améliorer l'efficacité de cette CCGA.

Nous allons aborder les éléments de contexte national, du projet de Loi des Finances 2020 puis des données locales pour élaborer nos prévisions budgétaires de cette année.

I. CONTEXTE NATIONAL

Succédant au mouvement "gilets jaunes" la contestation syndicale contre la réforme des retraites a un réel impact sur notre économie, avec un taux de croissance en berne, des recettes pour l'Etat moindres et donc un déficit structurel pour la France qui se creuse encore pour atteindre la somme de 2200 Mds€ cumulés.

Le projet de Loi de Finances présenté par le gouvernement s'appuie sur une prévision de croissance de 1,3 %, bien moins que la révision initiale.

Il entérine définitivement la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers en 2020, les 20% restants attendront 2023.

Ce texte valide le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes dès le 1^{er} janvier 2021.

A noter la stabilisation des concours de l'Etat et de la péréquation aux communes.

Une fois de plus, ce qui fait la dynamique d'un territoire et le pouvoir fiscal d'une commune sera supprimé au profit d'une énième dotation ou péréquation dont les modalités de calcul et de distribution sont définies par le Ministère des Finances.

Le levier fiscal participe à la libre administration des collectivités, cette remise en cause altère encore plus les relations Etat/Collectivités et plus généralement l'esprit qui devrait présider aux lois de décentralisation et qui imposait un pacte de confiance entre l'Etat et les Collectivités.

II. CONTEXTE LOCAL

A ce stade du mandat, dernier budget proposé par ma majorité, il est bon de repréciser quelques points.

Deux éléments sont essentiels pour appréhender la bonne santé d'une collectivité : la CAF (Capacité d'Autofinancement) et le ratio de désendettement.

* CAF brute	6 429 744	recettes réelles de fonctionnement
	-	
	4 678 676	dépenses réelles de fonctionnement (intérêt de la dette comprise)

	1 751 068	

La CAF brute permet de dégager un autofinancement suffisant pour investir.

On retire de ce moment le capital des emprunts sur cet exercice (551 818) et on obtient la CAF nette 1 199 250 (excédent de fonctionnement net).

*Ration de désendettement =

$$\text{Capital restant dû en fin d'exercice} / \text{CAF brute} \\ 5\,907\,558 / 1\,751\,068 = 3,37$$

Il faudrait 3,37 années pour rembourser la dette sans faire d'investissement.

A noter par ailleurs que l'épargne globale de clôture s'élève pour l'année à 118 jours d'avances sur le fonctionnement (c'est-à-dire que la commune a 118 jours de "survie" sans aucune recette). La moyenne des communes françaises s'élève à 40/50 jours : la ville d'EAUZE se trouve à un niveau bien au-dessus.

Ce ration est comparable à d'autres communes de la même strate sur le site du ministère de la cohésion des territoires et nous permet de nous situer en dessous de la moyenne nationale qui avoisine les 6 ans. Cela est d'autant plus positif que la ville, depuis 2008, n'a cessé d'investir sur des projets structurants et que contrairement à d'autres territoires, la communauté de commune est restée une collectivité de service et non de projet.

III. LE BUDGET ET SES ORIENTATIONS POUR 2020 :

1. *Maîtrise de la fiscalité*
2. *Maîtrise des dépenses de fonctionnement*
3. *Amélioration de la capacité d'autofinancement brute*

IV. LES CHIFFRES

a) recettes

Nous allons donc aborder le volet "recettes" de notre budget.

Les contributions directes qui vont alimenter nos recettes sont le produit de notre fiscalité choisie ainsi que des différentes dotations provenant de l'ETAT, en particulier toute une batterie de fonds de péréquation.

- Le total de nos recettes fiscales sur les taxes traditionnelles avoisinera 2950 K€ dont une hausse automatique de par la revalorisation des bases locatives par l'Etat en incluant la compensation de la TH.
- DGF évaluée 500 K€
- DSR évaluée 300 K€
- Ventes produits fabriqués, prestations, services 177 K€
- Travaux en régie 200 K€

• Fonds divers

IFER + TASCOT (taxe sur les surfaces commerciales)	110 K€
CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)	200 K€
DCRTP (dotation de compensation de la réforme de la TP)	180 K€
FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources)	345 K€

b) dépenses

- Fonctionnement :

- charges à caractère général 1822 K€
- charges de personnel 2200 K€
- charges de gestion courante 1100 K€
- frais financiers 144 K€
- Amortissement de matériel 291 K€

- Investissement :

Non finalisé mais pour un total avoisinant les 3900 K€ qui se décompose de la façon suivante:

<i>Opérations</i>	<i>Coût</i>	<i>A prévoir en 2020</i>	<i>Inscrit reste à réaliser</i>
<i>Bâtiment douanes</i>	<i>200 K€ TTC</i>	<i>200 K€</i>	
<i>Halle expo climatisation</i>	<i>417 K€ TTC</i>	<i>417 K€</i>	
<i>Matériel divers</i>	<i>207 K€ TTC</i>	<i>170 K€</i>	<i>37 K€</i>
<i>Travaux voirie</i>	<i>200 K€ TTC</i>	<i>200 K€</i>	
<i>Cathédrale</i>	<i>300 K€ TTC</i>	<i>300 K€</i>	

Ces montants représentent les coûts totaux, ne seront inscrits au BP 2020 que les sommes nécessaires pour cet exercice, soit 2924 K€. A noter toutefois, que les dépenses déjà financées par RAR s'élèvent à 1046 K€.

Je voudrais également faire un point sur les emprunts réalisés depuis 2008 et vous donner une information sur l'encours de la dette en cumulé :

- 2008 = 0 - 2013 = 0 - 2018 = 0
- 2009 = 1365 K€ - 2014 = 600 K€ - 2019 = 700K€
- 2010 = 500 K€ - 2015 = 0
- 2011 = 1300 K€ - 2016 = 500 K€
- 2012 = 1000 K€ - 2017 = 500 K€

soit un endettement au 1^{er} janvier 2020 de 5907 K€, soit un ratio de désendettement de 3,7 ans.

V. CONCLUSION :

Comme vous pouvez le constater, nous avons essayé de construire un budget responsable, sincère, rigoureux et dynamique, tenant compte des facteurs locaux et nationaux.

Ce budget est le reflet de la difficulté des bourgs centres à assumer à la fois leurs responsabilités de maillon essentiel de la cartographie administrative de notre pays, mais aussi de le faire avec des moyens qui s'amenuisent.

Le Président du Sénat disait en parlant des maires et plus généralement des élus municipaux que ce sont les plus exposés aux "engueulades" car il n'y a pas d'écran entre l' élu local et le citoyen.

Notre ville se doit de porter la transformation et l'adaptation de nos territoires.

La grande idée des communautés de communes ne fonctionne pas en Armagnac.

La médiathèque, la crèche, le centre médical, la rénovation du parking Belle Marie, la MSAP, n'existeraient pas sans la volonté et la détermination de notre municipalité.

EAUZE poursuit sa route en intégrant la baisse des dotations, le handicap de son enclavement rural, le handicap du millefeuille administratif (commune, intercommunalité, pays, Scot, département, région, syndicats...) et toujours aussi contraignant, la multitude des normes.

Je reprendrai à mon compte pour cette année la même conclusion que l'an passé qui hélas n'a pas pris une ride.

Dans cette situation, nous, élus locaux, sommes obligés d'affronter les problématiques de nos concitoyens que nous connaissons mais aussi d'inventer peut être un nouveau mode de gestion de nos collectivités.

L'inquiétude est grande dans notre pays tant l'état de la France s'est dégradé sur le front de l'emploi, sur des fonctions régaliennes telle la sécurité sous toutes ses formes (police, justice, accès à la santé pour tous...), sur la fiscalité confiscatoire, le découragement collectif.

Souhaitons que le printemps politique accouche de bon sens et de compétences.

EAUZE, en attendant, comme les 36 600 communes de France, sera le dernier rempart contre l'exclusion, l'abandon par l'Etat de nos territoires, contre la globalisation et l'éloignement du décideur par rapport au citoyen.

Je vous remercie. Je vous laisse la parole".